

*depuis 1840*  
*chaque jour un peu plus...*

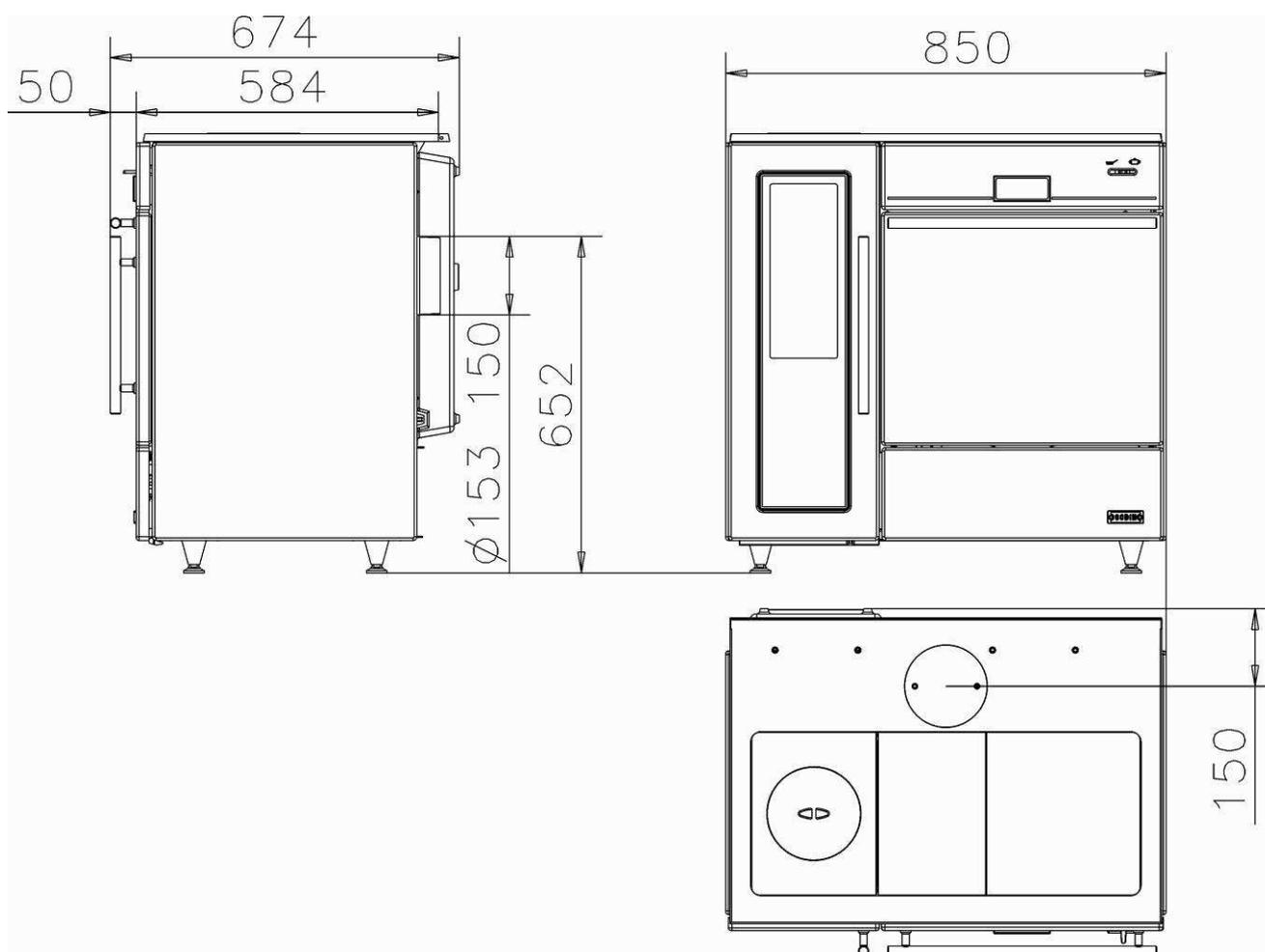
Circulaire N°4472-12

Documentation à l'adresse de  
l'utilisateur et de l'installateur



## CUISINIÈRES BOIS

### Gamme Arpège – réf 240156



Ces appareils ont été testés selon les critères de la norme Européenne NF EN 12815 et sont conformes à l'annexe ZA de l'EN 12815/A1.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	<b>240156</b>
<b>Diamètre de buse</b>	153mm
<b>Départ des fumées sur le dessus ou à l'arrière</b>	
<b>Combustibles recommandés</b>	<i>Bois en bûches (longueur de 50cm)</i>
<b>Dimension du four (H x P x L)</b>	240x153
<b>Construction intérieure</b>	Fonte, acier et briques réfractaires
<b>Réglage de l'allure</b>	Manuel
<b>Poids</b>	224Kg
<b>Puissance</b>	12kW
<b>Durée de fonctionnement à allure normale*</b>	1H
<b>Durée de fonctionnement à allure ralentie*</b>	3H
<b>Débit massique des fumées</b>	12,45g/s
<b>Rendement de l'appareil</b>	79,2%
<b>Taux de CO dans les fumées à 13% de O<sub>2</sub></b>	0.10%
<b>Taux de CO<sub>2</sub> dans les fumées</b>	9,32%
<b>Consommation à allure normale</b>	3,92%
<b>Température moyenne des fumées</b>	225°
<b>Distance minimale aux matériaux combustibles adjacents</b>	40cm / cotés latéraux 50cm / arrière 150cm / avant
<b>Appareils intermittents</b>	

\* avec un chargement de 3,92 kg de bois à 16 % d'humidité et d'un pouvoir calorifique de 14,48 MJ/kg

**Tableau 1 : Caractéristiques techniques**

## INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'INSTALLATEUR

- Toujours respecter les règles en vigueur dans le pays où l'appareil est installé. En France, le système d'évacuation des produits de combustion doit être réalisé en conformité avec le DTU 24.1 de Février 2006.
- S'assurer tout d'abord de la bonne qualité du conduit de cheminée. Son rôle est primordial. Il va conditionner le résultat final en assurant l'alimentation du foyer en air primaire et extraire les gaz de combustion.

La plupart des désagréments que vous pourriez rencontrer à l'utilisation sont liés à une défaillance du conduit de cheminée. Nous ne saurions trop insister sur ce point...

Il ne faut pas se contenter de se référer aux résultats obtenus avec un précédent appareil dont les besoins en air pouvaient être très différents...

- Une bonne cheminée doit être construite en matériau peu conducteur de la chaleur et ne pas se refroidir facilement.
- Le diamètre minimal du conduit pour le fonctionnement en porte fermée peut être de 150 mm sous réserve que le dimensionnement du conduit de fumée suivant la norme EN 13384.1 autorise cette dimension. Dès que cela est possible, nous conseillons l'utilisation d'un conduit ayant un diamètre intérieur de 180 mm.
- Toute diminution de cette section, même en sortie ne doit être tolérée, sous peine de réduire le débit de fumée, ce qui entraînerait des refoulements dans la pièce au moment de l'ouverture de la porte.
- La cheminée doit avoir son origine dans la pièce où est installé l'appareil.
- Les clapets de tirage sont interdits.
- Le conduit doit être parfaitement étanche.
- Le conduit de raccordement et le conduit de fumée ou tubage utilisés doivent être désignés G, c'est-à-dire résistant au feu de cheminée). Les appareils doivent être raccordés à des conduits désignés de 50°C de plus que la température déclarée pour l'appareil, quel que soit le mode raccordement.
- Sa hauteur ne doit pas être inférieure à 5 mètres et il doit déboucher convenablement à l'air libre à 0,40 m au moins au-dessus du faîtage ou de tout autre obstacle situé à moins de 8 mètres du conduit.
- Les dévoiements éventuels doivent être très couverts.
- Le tirage doit être compris entre 12 et 15 pascals en allure normale et doit chuter à 5 pascals environ au ralenti. En aucun cas il ne doit descendre en dessous de 12 pascals en allure normale sous peine de fonctionnement médiocre.

**Si la dépression est trop importante, prévoir la pose d'un modérateur de tirage.** Si la dépression est insuffisante, respecter les caractéristiques du conduit prescrites dans ce paragraphe.

- Si la section du conduit est surdimensionnée, le volume à réchauffer est trop grand et le tirage ne s'établit pas normalement. Dans ce cas, il y a lieu de prévoir le tubage du conduit avec un produit agréé bois/charbon.

Tout tubage doit être conformes au DTU 24.1. Son dimensionnement répond à des règles de calcul précises (norme EN 13384.1) que seul un professionnel est apte à définir.

- Supprimer les poteries qui ne présentent pas une section de sortie d'au moins 2,5 dm<sup>2</sup>.
- Il est recommandé qu'une trappe de ramonage bien étanche soit placée 50 cm environ au dessous de l'axe du tuyau de fumée.
- Avant d'envisager le raccordement, il convient de s'assurer de la parfaite propreté du conduit. Si nécessaire, effectuer un ramonage.
- Les appareils doivent être installés conformément aux spécifications des D.T.U en vigueur, l'installation par un professionnel qualifié est recommandée. Toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.
- Les extracteurs utilisés dans la même pièce ou dans le même espace que l'appareil peuvent perturber dangereusement le fonctionnement de celui-ci.
- Le fonctionnement simultané d'autres appareils dans le même espace que l'appareil peut générer des perturbations de tirage.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues dans la pièce. Les placer de telle façon que leurs obstructions soient difficilement réalisées, en effet l'appareil utilise de l'air qu'il prélève dans la pièce et il convient d'assurer son alimentation par un apport extérieur suffisant.
- Ces appareils ne sont pas prévus pour être raccordés à un conduit multiple.
- La buse est montée en usine, fixée à l'arrière (si raccordement arrière possible). Vous pouvez raccorder directement au conduit par l'intermédiaire d'un tuyau horizontal. Vous pouvez également raccorder par le dessus et dans ce cas, permuter la buse et le tampon.

#### IMPORTANT :

- Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge, ou prendre toute mesure adéquate nécessaire.
- **Si le sol est constitué de matériaux combustibles, il convient de le protéger convenablement à l'aide d'une plaque incombustible dépassant la face de l'appareil d'au moins 40 cm.**
- Utiliser des tuyaux du diamètre prévu de préférence émaillés, car leur résistance à la corrosion est remarquable. Leur longueur devra être aussi courte que possible afin que la chaleur que conservent les fumées soit, comme il se doit, utilisée pour établir le tirage.
- **Le mur arrière ne doit pas comporter d'éléments combustibles.** Dans le cas contraire, il convient de le protéger efficacement (utilisation de matériaux classés Mo ou A2-s1,do). Une distance de sécurité aux matériaux combustibles arrière de **60 cm** au moins doit être respectée.
- Les murs situés à gauche ou à droite de l'appareil doivent être écartés de l'appareil de **40 cm** au moins, s'ils sont constitués de matériaux combustibles.
- Dans le cas d'une cuisinière, le plafond doit être situé au moins à 80 cm du dessus de l'appareil.
- L'appareil rayonne naturellement et nous vous conseillons d'éloigner tout matériau combustible (chaises en bois, canapés,...) se trouvant face à l'avant de l'appareil au minimum de **150 cm**.

#### RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINÉE

Il convient de raccorder l'appareil en accord avec le DTU 24.1. Les distances de sécurité entre les parois extérieures du conduit de raccordement et du conduit de cheminée de tout matériau combustible (A) doivent être conformes aux exigences de cette norme. Elles dépendent notamment du type de conduit, de sa résistance thermique, de sa classe de température. Aucune jonction ne doit se situer dans l'épaisseur du plancher (prévoir le déport B).

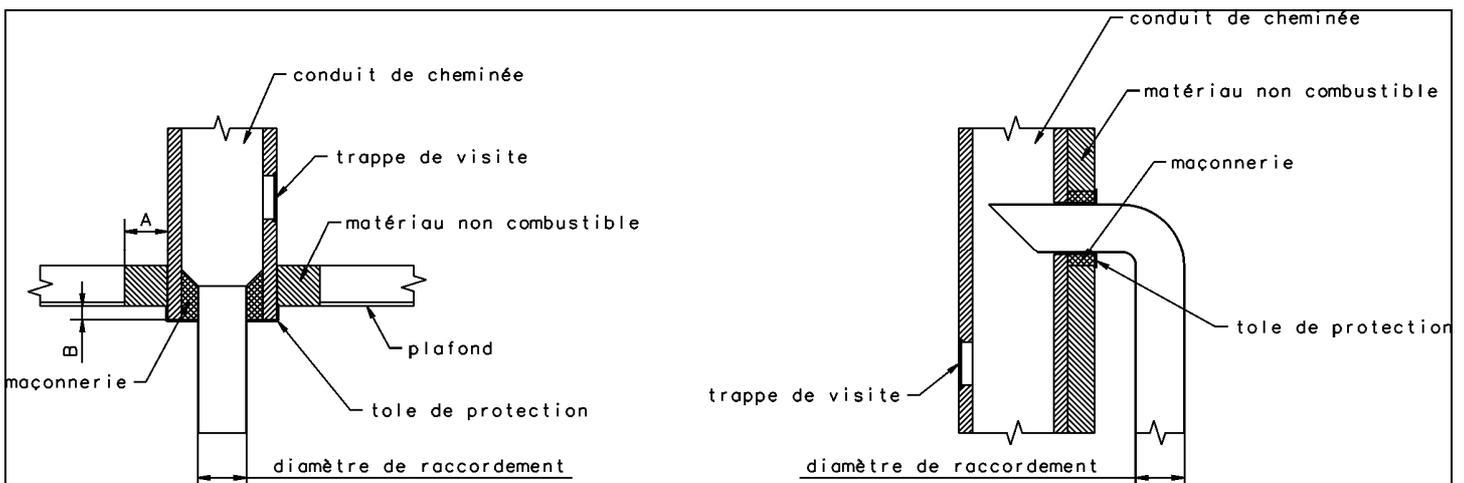


Schéma 4 : Exemple d'un raccordement au conduit de cheminée

## INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

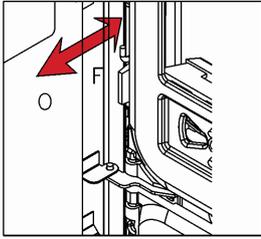
- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autres appareils. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives (chaudes), il est impératif de prendre toutes précautions pour éviter les brûlures.
- Prendre toutes précautions pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.
- S'assurer du bon fonctionnement du registre des fumées (tirage direct ou par circulation) en manoeuvrant le levier de commande situé en façade.

### CONDUITE DE L'APPAREIL

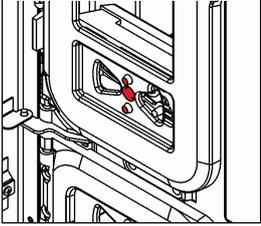
- Toujours suivre les instructions.
- Lors des premiers allumages, n'effectuer que des chargements limités pour vérifier la bonne marche de l'ensemble. Augmenter graduellement les charges de combustible et ce, sur plusieurs jours.
- Ne pas utiliser l'appareil comme un incinérateur.
- N'utiliser que le combustible recommandé.
- Après une longue période d'arrêt, s'assurer que le conduit n'est pas obstrué, ainsi que le tuyau de raccordement et les passages des fumées dans l'appareil.

#### **Chargement : RECOMMANDATION TRÈS IMPORTANTE**

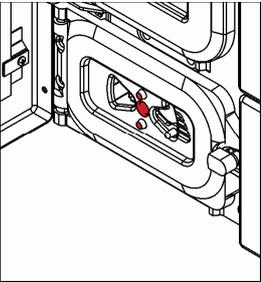
Toujours ouvrir la porte très doucement pour laisser le tirage s'établir et éviter ainsi le refoulement de fumée.



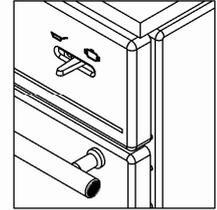
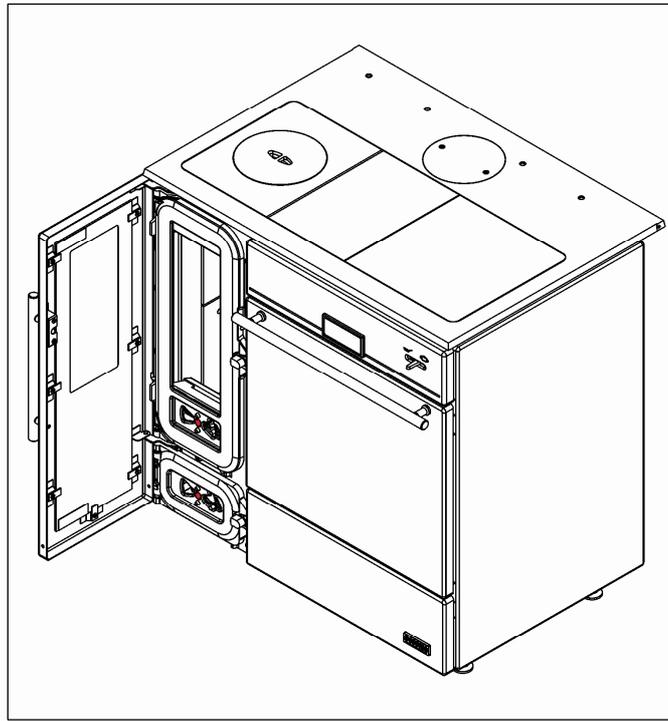
tirette air secondaire



registre air primaire



registre de démarrage



registre départ des fumées

NOTA : utilisation du registre de démarrage uniquement à l'allumage de l'appareil

### **Chargement / rechargement**

Ouvrir le volet d'air primaire en grand pour relancer le feu.

Après quelques minutes, descendre puis recharger. Pour recharger, ouvrir la porte de chargement avant pour introduire le combustible.

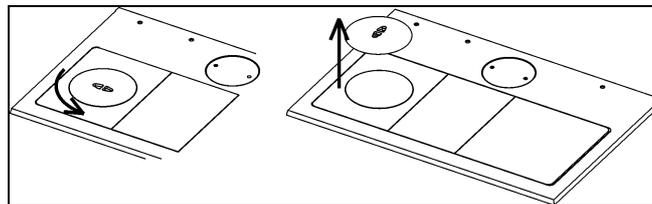


Schéma 9 : Ouverture du tampon de chargement (dessus de la 240153)

## CUISSON

**Avant-propos :** Les cuissons s'effectuent en circulation grille au milieu. A mi-cuisson il est systématiquement nécessaire de faire effectuer un demi tour à la plaque de cuisson afin d'homogénéiser la cuisson.

Se reporter au tableau de correspondance 5 pour connaître la relation entre températures et indicateur de température.

L'utilisation du four peut se faire soit à froid (voir tableau 3) soit la cuisinière en régime (voir tableau 4).

	Registre primaire Position 1**
Allumage	
A partir indicateur position 4	
Temps mis en régime	+ 1 h
Température à 200°C au centre de la grille (gradin 2)	+ 1h30
Maintien à 200°C	Dépend du chargement

Tableau 3 : Mise en régime à froid

	Registre primaire Position 1**
Température à 200°C au centre de la grille (gradin 2)	+ 0h30
Maintien à 200°C	Dépend du chargement

Tableau 4 : Cuisinière en régime

\*\* les positions sont données par rapports aux essais réalisés dans les conditions données dans le tableau 1, selon la norme européenne NF EN 12815. Aussi, des variations peuvent apparaître en fonction de la nature du combustible (degré d'humidité, pouvoir calorifique,...), de la quantité,...

**Nota :** La taque en fonte de la cuisinière nécessite des ustensiles appropriés qui emmagasinent la chaleur, avec un fond plat et épais. Nous recommandons l'utilisation d'ustensiles en fonte émaillée. Un thermomètre placé sur le panneau de bord indique en permanence la température dans le four.

#### **Tableau de correspondance**

Indicateur	Températures correspondantes (en °C et en °F)		Indicateur	Températures correspondantes (en °C et en °F)	
2	50 °C	122 °F	7	250 °C	482 °F
3	100 °C	212 °F	8	275 °C	527 °F
4	150 °C	302 °F	9	300 °C	572 °F
5	175 °C	347 °F	10	325 °C	617 °F
6	210 °C	410 °F			

Tableau 5 : Tableau de correspondance

#### **IMPORTANT DU COMBUSTIBLE**

Cet appareil doit vous donner entière satisfaction. Cependant il ne faut pas oublier qu'un appareil quel qu'il soit ne peut que libérer l'énergie contenue dans le combustible qu'il brûle.

S'il vous semble que votre appareil chauffe mal, on peut affirmer que :

- Soit la quantité de combustible brûlé est trop faible.
- Soit le combustible brûlé n'a pas suffisamment d'énergie disponible.

Dans le cas d'une utilisation au bois, ne brûler que du bois sec ayant au moins 2 ans d'abatage (36 mois seraient meilleurs encore). Nous vous conseillons fortement l'utilisation de bois labellisé NF bois de chauffage.

En principe, tous les bois ont le même pouvoir calorifique pour le même poids. Le bois dur sera intéressant parce qu'il est plus dense et souvent moins humide.

L'humidité contenue dans le bois varie de 15% pour du bois sec à 50% pour du bois humide. Penser qu'il faudra beaucoup d'énergie pour vaporiser cette eau.

L'énergie disponible pour le chauffage sera de 4,16 Wh par Kilo de bois sec. Elle ne serait plus que de 1,73 Wh pour du bois à 50% d'humidité.

L'utilisation du bois humide entraînerait, de plus, des condensations dans la cheminée, ce qui l'encrasserait rapidement et risquerait, à terme, de produire des feux de cheminée.

## DÉCENDRAGE

- Vider le cendrier au moins tous les 2 à 3 jours suivant l'utilisation. Cette opération doit se faire avec une précaution, en prenant bien soin d'utiliser le gant pour transporter le cendrier et la clé à crochet pour manœuvrer le tiroir.
- Ne jamais laisser le foyer s'encrasser. Le tenir toujours propre. Nettoyer le cendrier. S'assurer que le tiroir ne gêne pas la fermeture de la porte.

## NETTOYAGE

**Enlever les taques du dessus de l'appareil.**

**Faire tomber la suie, à l'aide d'une raclette, entre le côté droit du four et le côté intérieur droit de la cuisinière.**

**Oter la trappe de ramonage (située sur la façade, sous le four) et évacuer la suie tombée sous le four, à l'aide d'une raclette.**

## RAMONAGE

- Faire ramoner votre cheminée par un professionnel par un moyen mécanique au moins deux fois par an, dont un pendant la saison de chauffe. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Il est également possible d'entretenir les conduits avec un produit adapté. Toutefois, cela n'exclut en rien le ramonage mécanique obligatoire.
- Vérifier l'appareil et assurez-vous que les joints de porte sont en bon état, les remplacer si nécessaire.
- Nettoyer complètement l'intérieur de l'appareil sans oublier les carneaux de passage des fumées.
- En cas de feu de cheminée fermer le registre d'air et appeler les pompiers.

## ENTRETIEN

Faire vérifier l'appareil par une personne compétente au moins une fois par an.

### ATTENTION

- **LORS DES PREMIERS ALLUMAGES IL EST NÉCESSAIRE DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL À ALLURE MODÉRÉE, AFIN DE PERMETTRE AUX PIÈCES DE SE DILATER NORMALEMENT.**
- **LES POIGNÉES SONT CHAUDES PENDANT LE FONCTIONNEMENT. UTILISER LE GANT (si fourni).**
- **LE GANT NE DOIT ÊTRE UTILISÉ QUE POUR MANŒUVRER LA POIGNÉE. IL N'EST PAS ADAPTÉ POUR LA MANIPULATION D'OBJETS EN IGNITION. IL N'EST PAS ÉTANCHE AUX LIQUIDES. NE PAS UTILISER CONTRE LES RISQUES CHIMIQUES.**
- **VEILLER À DÉPOSER VOTRE GANT APRÈS CHAQUE UTILISATION À UN ENDROIT DÉPOURVU DE RESIDUS DE COMBUSTION (Cendres) ET NON CHAUD.**

Ne pas s'inquiéter si des émissions de fumée et une odeur un peu âcre se manifestent aux premiers allumages, ceci étant dû à la peinture des différentes pièces. Ces phénomènes peuvent persister plusieurs jours.

### Entretien de la fonte et de l'acier

Tout appareil acier ou fonte nécessite un minimum d'entretien, après chaque hiver, pendant la saison chaude, afin de préserver sa tenue dans le temps. En effet, lorsqu'un appareil fonctionne, il n'y a aucune possibilité d'oxydation des pièces constituant l'appareil. Elle n'a lieu que pendant un arrêt prolongé.

Les pièces fonte s'entretiennent régulièrement à l'aide de pâte à fourneau noire (réf 0012). Celle-ci s'applique à froid, tel un cirage et nécessité, dès qu'elle est sèche, un lustrage avec un chiffon doux.

De la peinture haute température (gris fonte réf 0001) aérosol peut aussi être utilisée pour obtenir une finition plus nette sur les parties extérieures de l'appareil. Veiller, avant l'application de la peinture, à enlever toute trace d'oxydation à l'aide d'une toile émeri de faible grain.

Les appareils tout fonte avec une finition extérieure émaillée nécessitent l'entretien intérieur du foyer.

Les barres en laiton s'avivent avec du Godin Net chrome et laiton (réf. 0005).

Le dessus émaillé doit être nettoyé exclusivement avec un liquide vaisselle et une éponge. Ne jamais opérer le nettoyage lorsque la surface est chaude, ni gratter ni frotter avec un produit abrasif.

Les tôles noires extérieures sont recouvertes d'un métal poreux. Il est recommandé de les nettoyer exclusivement à l'aide d'un diluant, de pétrole kerdane ou mieux, du fioul domestique ou alcool à brûler. NE JAMAIS PROJETER D'ACIDE (citron, vinaigre, etc.) sur ces émaux. Pour les autres couleurs, utiliser un décapant en bombe.

Les barres laiton en finition or, chromé brillant ou chromé velours se nettoient à l'aide d'éponges et d'eau savonneuse. Essuyer sans frotter avec un chiffon doux.

Nota : L'émail craquelé ou fendillé n'est pas reconnu par nous comme étant une cause de dépréciation de l'appareil. Il est en effet impossible, dans certains cas, d'éviter ces craquelures (« tressaillures » en terme de métier) qui sont dues à une différence de dilatation entre le métal et l'émail.

L'entretien est d'autant plus indispensable dans le cas d'appareils installés dans des maisons occupées occasionnellement.

Tous nos produits d'entretien sont répertoriés dans notre catalogue général (pâte à fourneaux, peinture, nettoyage des vitres, produits de ramonage, etc.). Vous pouvez vous les procurer par l'intermédiaire de nos revendeurs.

#### PHÉNOMÈNE NORMAL DE DILATATION

Les fentes sur les briques d'une cuisinière peuvent avoir plusieurs origines :

- un choc transport, tassement d'une bûche, etc ;
- un choc thermique (alternance de chaud et froid, notamment si le conduit est à fort tirage).

En règle générale, ces fentes ne perturbent pas le bon fonctionnement de l'appareil.

- si elles sont très fines, il n'y a aucun problème,
- si elles s'élargissent, il y a lieu de les reboucher avec du mastic réfractaire. Dans ce cas, il ne faut pas hésiter à agrandir ces fentes afin que le mastic adhère en profondeur.

Toutefois, si les briques sont abîmées, il sera nécessaire de les changer.

#### PIÈCES DE REMPLACEMENT

Si après de longues années le remplacement de certaines pièces s'avère nécessaire ; adressez-vous à votre FOURNISSEUR ou à tout autre PROFESSIONNEL DE NOTRE MARQUE.

Précisez-lui les indications portées sur la PLAQUE SIGNALÉTIQUE, celle-ci est placée à l'ARRIÈRE DE L'APPAREIL ou sur le BON DE GARANTIE, à conserver impérativement même après la date de péremption.

En possession des nomenclatures et de toute la documentation technique relative à notre fabrication, celui-ci sera en mesure de vous fournir rapidement toute pièce de remplacement et procéder aux réparations nécessaires.

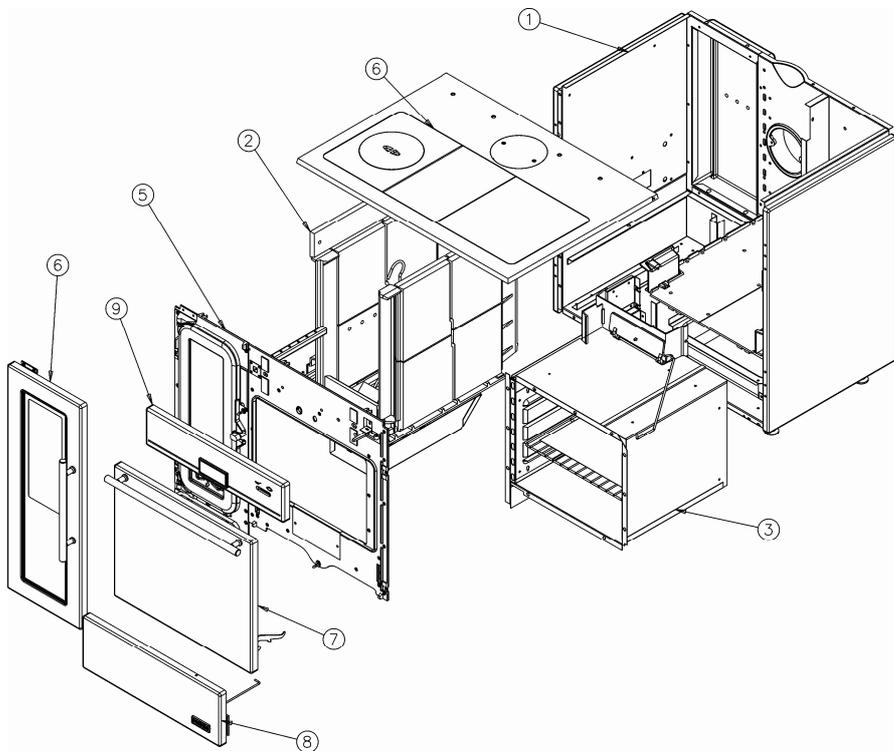
Ne jamais utiliser de pièces de remplacement qui n'auraient pas été fournies par la société GODIN S.A.

Ne jamais apporter de modifications à l'appareil sans autorisation.

#### RESPONSABILITÉ

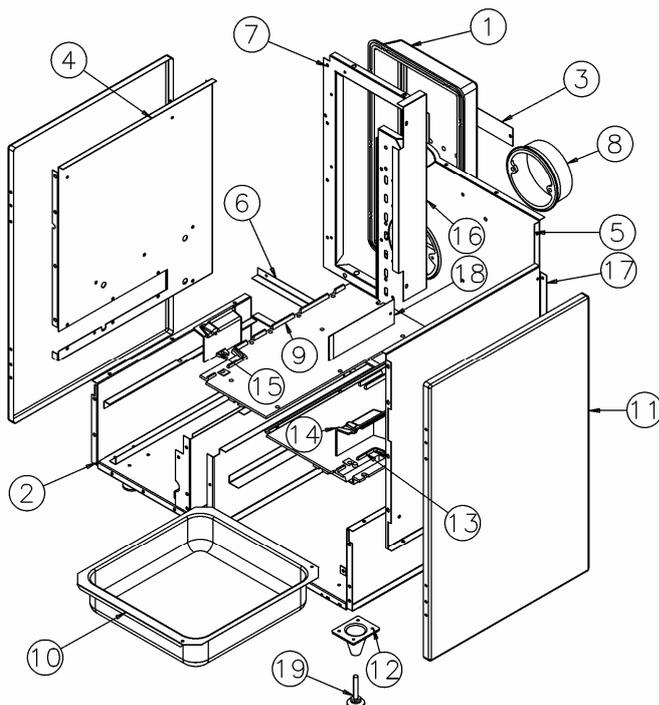
*Nous vous rappelons que la responsabilité du constructeur se limite au produit tel qu'il est commercialisé et que l'installation et la mise en service sont sous la responsabilité entière de l'installateur qui devra intervenir selon les règles de l'art et suivant la prescription de la notice*

## NOMENCLATURE ET ÉCLATÉ



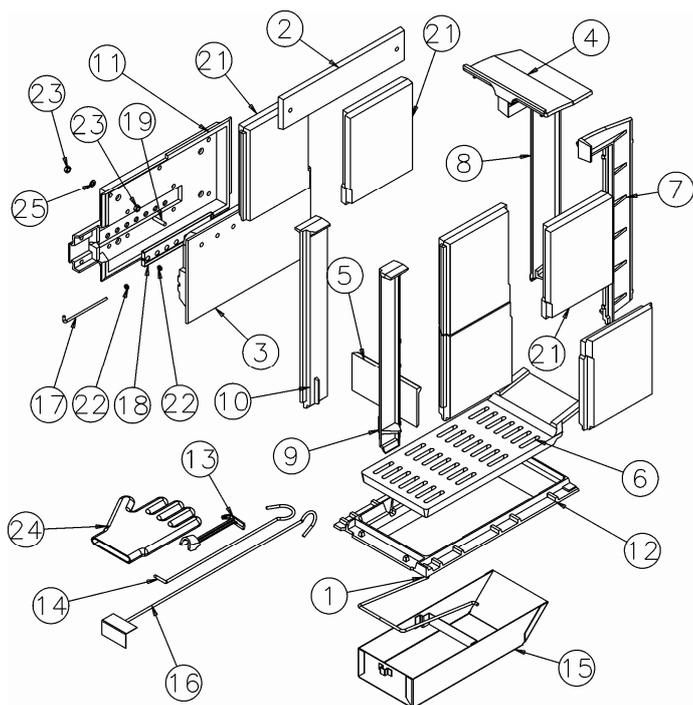
N°	Désignation
01	Carcasse
02	Foyer
03	Four
04	Façade
05	Dessus
06	Panneau devant gauche
07	Porte four
08	Panneau inferieur
09	fronton

### Eclaté général et nomenclature du corps



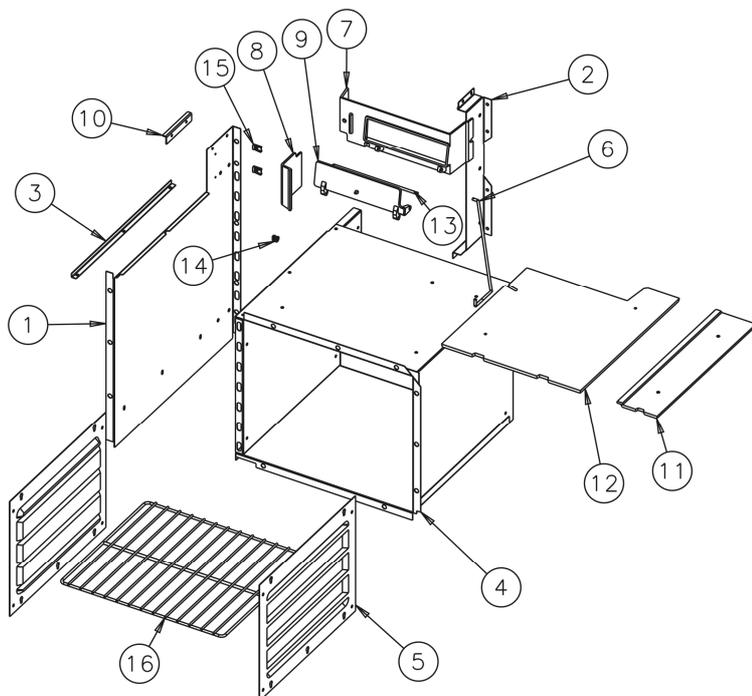
N°	Nbre	Désignation	Codification
01	1	Derrière foyer	1 0130 240156
02	1	Socle	1 2215 240156
03	1	Applique registre réglage air	1 4122 240156
04	1	Cote intérieur gauche	1 2318 240156
05	1	Derrière	1 2401 240156
06	1	Joint de derrière foyer	1 0347 240156
07	1	Raccord de derrière gauche	1 2460 240156
08	1	Buse ronde 153 ext	1 4312 5743
09	1	Dessus étuve	1 3211 5763
10	1	Tiroir à brosse	1 3440 5763
11	2	Cote extérieur	1 2304 6006
12	4	Pieds	2 2615 6733
13	1	Dessus étuve droit	2 3212 6753
14	1	Protège secteur droit	3 3251 6753
15	1	Protège secteur gauche	3 3253 67 53
16	1	Chicane derrière four	1 3150 6753
17	1	Coté intérieur droit	1 2303 6753
18	1	Chicane derrière sous four	1 3155 8501
19	4	Vérin à vis d30 m10 g50	00001304452

### Eclaté général et nomenclature du foyer



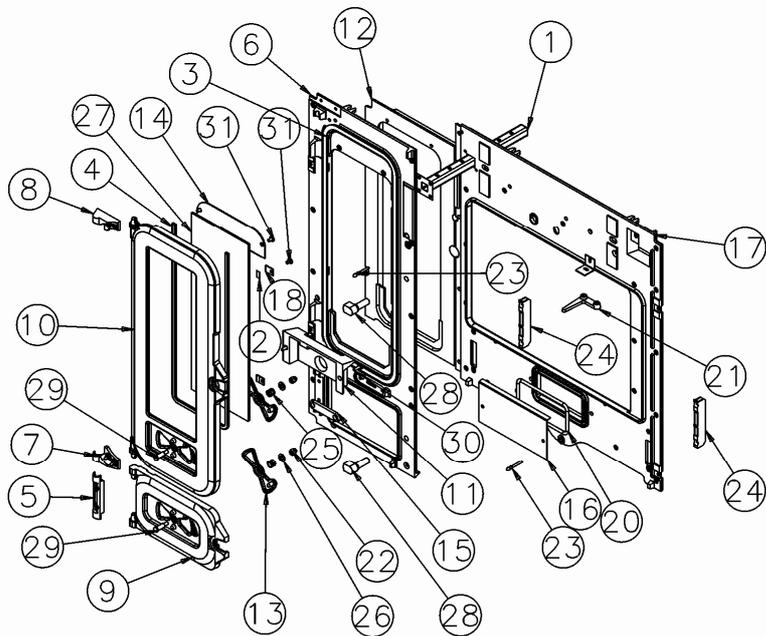
N°	Nbre	Désignation	Codification
01	1	Anse tiroir à cendres	1 3330 1138
02	1	Obturateur	1 0523 230163
03	1	Cadre prise air	1 4110 240156
04	1	Dessus foyer bois	1 1113 240156
05	1	Devant réservoir combustible	1 0322 240156
06	1	Grille bois	1 0215 240156
07	1	Plaque foyer arrière droit	1 0368 240156
08	1	Plaque foyer arrière gauche	1 0167 240156
09	1	Raccord avant droit	1 0152 240156
10	1	Raccord avant gauche	1 0155 240156
11	1	Siege registre réglage air	1 4128 240156
12	1	Support foyer	1 0367 240156
13	1	Clé a crochet	1 4101 3720
14	1	Tisonnier	1 4245 6753
15	1	Cendrier soude	1 3315 6753
16	1	Raclette	1 4240 6753
17	1	Tige réglage air secondaire	1 4119 8501
18	1	Glissière obturateur d'air	2 4195 8501
19	4	Bout filette M8x35	0000307404
20	2	Brique basse 240156	00001308168
21	4	Brique haute 240156	00001308169
22	2	Ecrou 6 pans 5ZN noir	00001305950
23	8	Ecrou 8 pans 5ZN noir	00001305951
24	1	Gant bouclette T10	00001307770
25	4	Rondelle 16x8.2x1,5	00001300885

### Eclaté général et nomenclature du four



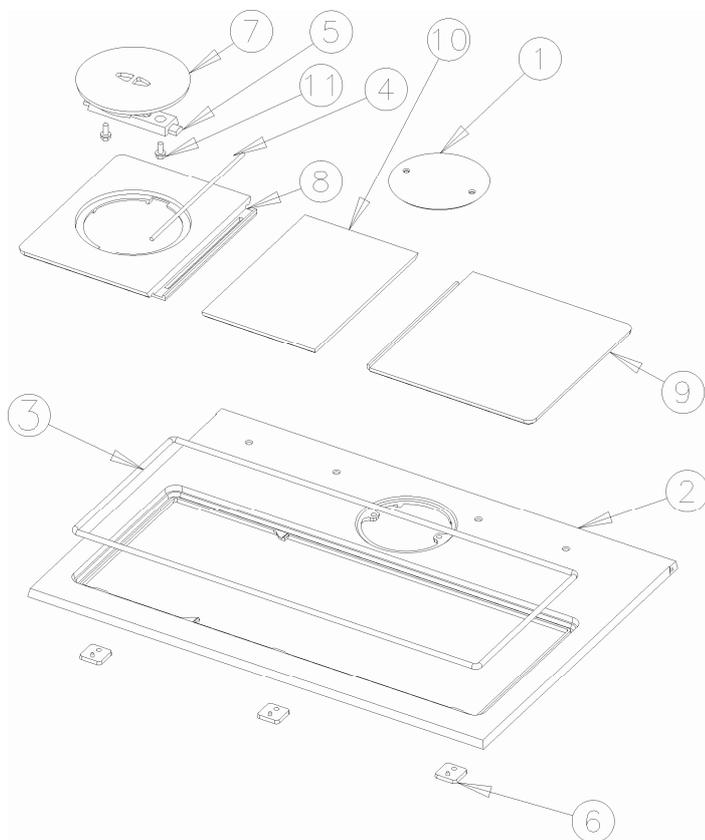
N°	Nbre	Désignation	Codification
01	1	Cote gauche	2 3107 230163
02	1	Equerre derrière	1 2467 230163
03	1	Joint cote droit foyer	1 0345 230163
04	1	Coffre four soude	1 3101 240153 096
05	2	Cote à glissière	1 3109 6635
06	1	Tige registre départ direct	1 4150 6723
07	1	Cadre registre départ direct	1 4146 6723
08	1	Chicane dessus four	1 3151 6723
09	1	Registre départ direct	1 4145 6723
10	1	Equerre cote four	1 3165 6723
11	1	Dessus four droit	1 3113 6753
12	1	Protège dessus four	2 3174 6753
13	1	Axe registre départ direct	1 9118 8501
14	2	Ecrou cage M5 C4805A	00001304280
15	3	Ecrou rapide nut 0955 m5	00001304496
16	1	Grille four 409x362	00001307904

**Eclaté général et nomenclature de la façade complète**



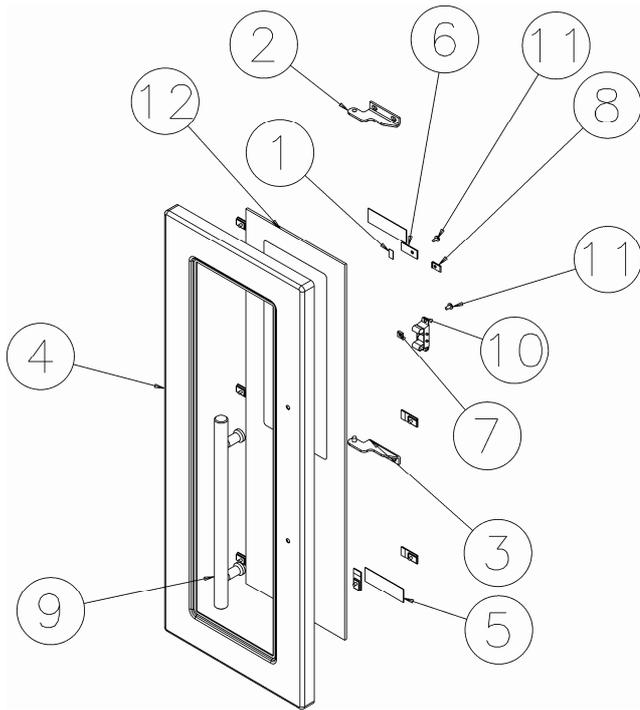
N°	Nbre	Désignation	Codification
01	1	Conduit d'air	1 3909 230163
02	4	Joint fixe vitre	1 8806 240156
03	1	Tresse porte chargement	1 8804 240156
04	1	Tresse verre réfractaire	1 8816 240156
05	1	Crapaudine porte cendrier	1 2802 240156
06	1	Façade gauche	1 2107 240156
07	1	Gond inférieur	1 2933 240156
08	1	Gond supérieur	1 2932 240156
09	1	Porte cendrier	1 2801 240156
10	1	Porte foyer	1 2861 240156
11	1	Protection clapet entrée d'air	1 3911 240156
12	1	Protège façade	1 0178 240156
13	2	Volet réglage air	1 4721 240156
14	1	Conduit air secondaire	1 4114 240156
15	1	Ob de passage de tirette de grille	1 2064 5743
16	1	Trappe de nettoyage	1 4230 5743
17	1	Façade droite	5 2106 5763
18	4	Fixe vitre	12071 660101
19	1	Fixe doigt de commande	1 4869 6723
20	1	Fic ceram trappe nettoyage	1 8811 6753
21	1	Came registre départ direct	3 4147 6753
22	2	Ecrou borgne 6 ZN noir	00001304467
23	2	Goujon porte	00001306870
24	2	Porte galet	00001306052
25	2	Ressort 961	00001301991
26	2	Rondelles 16x8 . 2x1 . 5	00001300885
27	1	Verre réfractaire 425x455_240156	00001308165
28	2	Vis TM 27B	00001301165
29	2	Vis epD8x19_TH M6x29.5	00001308030
30	2	Vis TRL M5x8 pozie ZN noir	00001305477
31	6	Vis TRL M5x16 pozie ZN noir	00001305475

**Eclaté général et nomenclature du dessus**



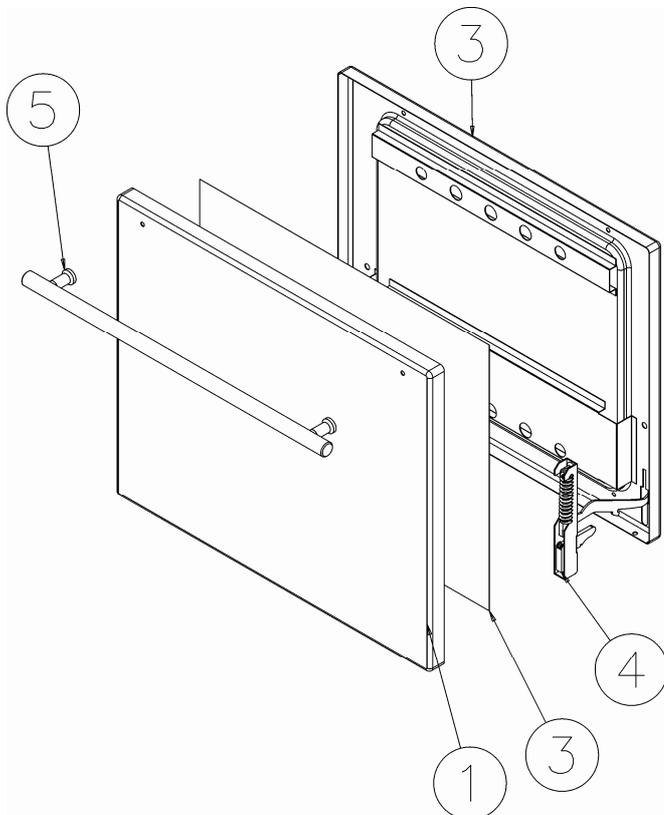
N°	Nb1re	Désignation	Codification
01	1	Tampon buse	11431 5743
02	1	Dessus	1 1101 5763
03	1	Tresse dessus	1 8803 6753
04	1	Tresse taque droite	1 8812 6753
05	1	Fixe tampon	1 1447 6753
06	3	Patte fixation dessus	1 1160 6753
07	1	Tampon volant chaleur	1 1434 6753
08	1	Taque gauche	2 1403 6753
09	1	Taque droite	2 1402 6753
10	1	Taque milieu	2 1404 6753
11	2	M 8THx20 avec rondelle	00001301145

### Eclate et nomenclature du panneau devant gauche



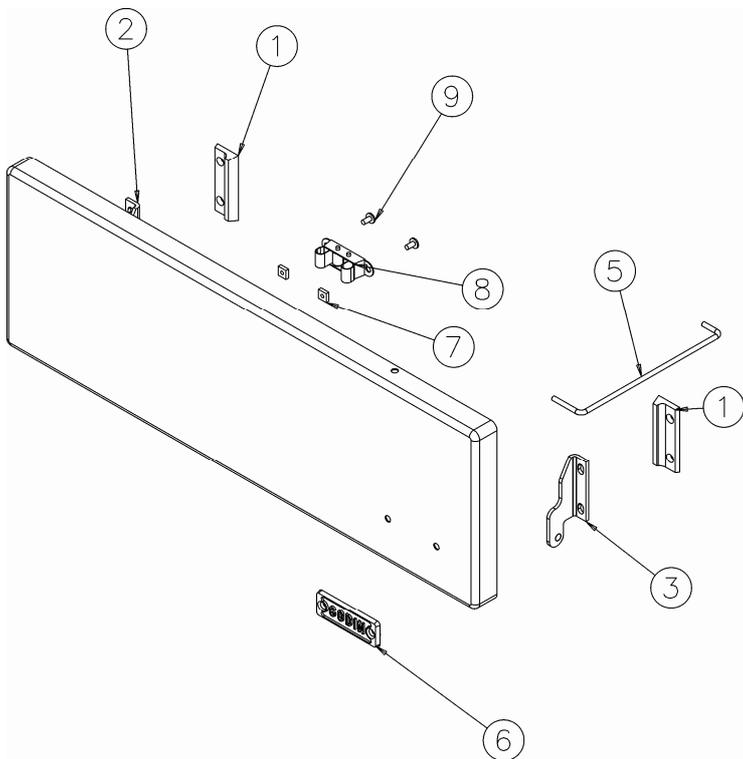
N°	Nbre	Désignation	Codification
01	7	Joint fixe vitre	1 8806 240156
02	1	Charnière sup	1 1972 240156
03	1	Charnier inf	1 1973 240156
04	1	Panneau devant gauche	1 2117 240156
05	2	Butée verre réfractaire	1 1605 240156
06	7	Fixe vitre	1 2071 240156
07	2	Ecrou carre brut	00001305225
08	7	Nus 501	0000300274
09	1	Poignée ligne actuelle entraxe 244 pol	00001307979
10	1	Ressort porte	00001306869
11	9	Vis TRL 4x8	00001305952
12	1	Vitre sérigraphie 240156 687x207	00001308166

### Eclate et nomenclature du panneau porte four



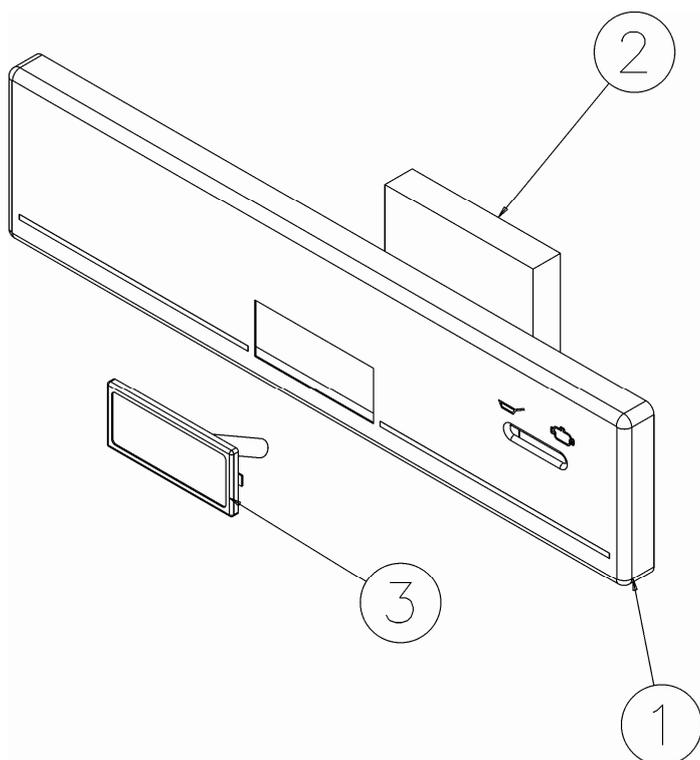
N°	Nbre	Désignation	Codification
01	1	Panneau porte four	1 2733 240156
02	1	Semelle porte four	2 2735 6733
03	1	Isolation porte 6753 541 5x530	00001307937
04	2	Charnière ref 6214130	00001306051
05	1	Poignée porte four entraxe	00001308167

**Eclate et nomenclature du panneau inférieur façade**



N°	Nbre	Désignation	Codification
01	2	Cale de charnière	1 4806 240156
02	1	Charnière sup	1 1972 240156
03	1	Charnière inf	1 1973 240156
04	1	Panneau inférieur façade	1 2118 240156
05	1	Butée de cote	1 2340 3113
06	1	Ecusson	1 8501 385101
07	2	Ecrou carre brut M4	00001305225
08	1	Ressort porte	00001306869
09	2	Vis TRL 4x8	00001305952

**Eclate et nomenclature du fronton droit**



N°	Nbre	Désignation	Codification
01	1	Fronton droit	1 2113 240156
02	1	Isolation de thermomètre	1 8676 6753
03	1	Thermomètre A3FG7	00001304761

## GARANTIE CONTRACTUELLE GODIN

Nos appareils bénéficient d'une garantie de :

- 6 ans pour les poêles tout fonte et pour les inserts bois – foyers fermés bois (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure, énumérées ci-dessous qui sont garanties 1 an) .
- 2 ans pour les autres appareils.

contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

Sont exclues les pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de cotés lorsqu'elles sont démontables, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, Etc.)
- les mécanismes de relevage,
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisicentrals bois charbon.

Les éléments décoratifs bénéficient d'une garantie de 2 ans.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

3 ans sur les corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre Service Après Vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'œuvre et transport.

Au cas où la réparation s'avérerait trop onéreuse par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au Service Après Vente de la S.A. GODIN.

### Ne sont pas couvert par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation, d'un remontage mal adapté ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

- Les dégâts sont dus à une surchauffe
- L'installation est défectueuse
- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices ;
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non qualifiée ou réalisées avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence, la S.A. GODIN ne peut être tenue responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux non respect des recommandations de la notice de l'appareil (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières – Cuisinières – Appareils de chauffage – Fonderie  
GODIN S.A. – 532, rue Sadi Carnot – 02120 GUISE – France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.

Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.